

# LOGIC INSTRUMENT

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

**Exercice clos le 31 Décembre 2023**

**LOGIC INSTRUMENT**  
Société Anonyme au capital de 90 796 Euros  
12 Rue AMPERE ZI Igny  
91430 IGNY  
341 762 573 RCS Evry

*Ce rapport contient 5 pages*

*Exercice clos le 31 Décembre 2023*

*A l'Assemblée Générale de la société Logic Instrument,*

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Logic Instrument relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Logic Instrument à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités » du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

*Exercice clos le 31 Décembre 2023*

## **Evaluation des stocks**

### **Risque identifié**

Les stocks de marchandises figurent au bilan des comptes consolidés au 31 décembre 2023 pour un montant net de 2 904 milliers euros et représentent un des postes les plus significatifs du bilan consolidé de Logic Instrument (18% du total des actifs).

Il est composé essentiellement de stocks de téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs et pièces détachées.

Comme indiqué dans la note « Principes et méthodes comptables » des annexes aux états financiers consolidés, ces stocks sont comptabilisés à leur coût (déterminé en utilisant la méthode CUMP) ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Logic Instrument fait face à des risques liés au secteur d'activité dans lequel il évolue.

Ces risques sont principalement liés à la concurrence, à la baisse des prix des produits électroniques et à la saisonnalité.

Ainsi, la direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu.

Compte tenu du poids des stocks dans les comptes de la société Logic Instrument et de la sensibilité de la valeur nette de réalisation aux jugements de la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces stocks comme un point clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés le cas échéant.

Pour cela, nous avons :

- assisté aux inventaires physiques annuels des marchandises ;
- revu la provision de stocks par rapport aux emplacements, à la rotation des stocks et aux montants provisionnés historiquement ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à une comparaison de leur valeur unitaire et le dernier prix d'achat ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une comparaison entre la valeur comptable nette et le prix de vente net unitaire ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une revue critique des perspectives d'écoulement à court terme en les comparant notamment à l'historique des ventes des produits similaires sur les dernières années ;
- procédé par sondage sur une sélection d'articles en stock à la clôture à une revue critique du taux de provisionnement.



*Exercice clos le 31 Décembre 2023*

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.




Exercice clos le 31 Décembre 2023

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 5 avril 2024

**FIDERECAUDIT**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



**Adrien LECHEVALIER**  
Président

## BILAN CONSOLIDE

En Euros

ACTIF	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Immobilisations incorporelles (1)	2	1 735 104	
Immobilisations corporelles	2	82 776	89 855
Immobilisations financières	3	124 559	92 309
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1 942 439</b>	<b>182 164</b>
Stocks	4	2 903 521	2 123 605
Clients et comptes rattachés	5	5 559 549	663 888
Autres créances et comptes de régularisation	5	727 205	494 485
Disponibilités	TFT	4 627 394	3 997 385
<b>Actif circulant</b>		<b>13 817 669</b>	<b>7 279 363</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>15 760 108</b>	<b>7 461 527</b>

PASSIF	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Capital (2)		90 796	90 796
Primes		1 228 946	1 228 946
réserves		3 218 890	3 195 109
résultat		631 033	23 783
<b>Capitaux propres</b>	1	<b>5 169 665</b>	<b>4 538 634</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	1	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques et charges	8	605 544	75 536
Emprunts et dettes financières	6	4 975 892	1 166 915
Fournisseurs et comptes rattachés	7	2 069 150	550 433
Autres dettes et comptes de régularisation	7	2 939 857	1 130 009
<b>Passif circulant</b>		<b>10 590 443</b>	<b>2 922 893</b>
<b>Total du passif</b>		<b>15 760 108</b>	<b>7 461 527</b>

(1) Don't Ecart D'acquisition 1 735 104€

(2) de l'entreprise consolidante



## COMPTE DE RESULTAT

En Euros

	Note	31-déc-23	31-déc-22
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14</b>	<b>16 328 427</b>	<b>9 916 023</b>
Production stockée		0	673 479
Production immobilisée		0	0
Subvention d'exploitation		0	0
Reprises sur provisions, amortissements, transfert		213 927	167 949
Autres produits d'exploitation (1)		83 448	47 110
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>16 625 802</b>	<b>10 804 561</b>
Achats marchandises & variations de stocks		-11 982 073	-7 661 723
Autres achats & charges externes		-1 509 536	-1 264 160
Charges de personnel	<b>13</b>	-1 933 602	-1 802 467
Autres charges d'exploitation (2)		-64 847	-160 434
Impôts et taxes		-41 671	-41 119
Dotations aux amortissements et aux provisions		-363 599	-59 926
<b>Résultat d'exploitation avant dépréciations des écarts d'acquisitions</b>		<b>730 474</b>	<b>-185 268</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
<b>Résultat d'exploitation après dépréciations de l'écart d'acquisition</b>		<b>730 474</b>	<b>-185 268</b>
Charges et produits Financiers	<b>10</b>	-44 249	-47 597
Charges et produits exceptionnels	<b>11</b>	-1 374	245 706
Impôts sur les résultats	<b>12</b>	-53 818	10 942
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>631 033</b>	<b>23 783</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>631 033</b>	<b>23 783</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>631 033</b>	<b>23 783</b>
Résultat consolidé par action (en euros)		0,070	0,003
Nbre d'actions en circulation		9 079 578	9 079 578
Pas d'instruments dilutifs			

(1) dont 52 K€ gains de change sur créances & dettes commerciales

(2) dont 9 K€ pertes de change sur créances & dettes commerciales



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Euros

	31-déc-23	31-déc-22
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>631 033</b>	<b>23 783</b>
- Amortissement et provisions	210 119	28 365
- Variation des impôts différés	42 039	-10 942
- Plus-values de cession d'actif		-1 335
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>883 191</b>	<b>39 871</b>
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 395 010	-853 779
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-511 819</b>	<b>-813 908</b>
- Acquisition d'immobilisation	-56 828	-10 762
- Cession d'immobilisations		15 550
- Incidence des variations de périmètre	-2 610 319	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 667 147</b>	<b>4 788</b>
- Emissions d'emprunts	4 206 607	
- Remboursement emprunts obligataires		
- Remboursement des autres emprunts	-397 874	-379 285
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>3 808 733</b>	<b>-379 285</b>
- Incidence des variations de change		
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>629 767</b>	<b>-1 188 405</b>
Trésorerie d'ouverture	3 995 934	5 184 339
Trésorerie de clôture	4 625 700	3 995 934

## PRINCIPES ET METHODES

### Principes et Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe LOGIC INSTRUMENT arrêtés au 31/12/2023 ont été établis conformément aux dispositions ANC 2020-01.

Il est rappelé que l'exercice précédent est de 12 mois.

#### → Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

#### → Périmètre de l'exercice

Sociétés	Activité	Pays	Méthode	% intérêt 31-déc-23	% contrôle 31-déc-23
LOGIC INSTRUMENT SA	Holding	France	IG	Consolidante	Consolidante
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Négoce	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
ELEXO	Négoce	France	IG	100,00%	100,00%

IG = Intégration Globale

ME = Mise en équivalence

Entrée de périmètre :

- Nom de société : ELEXO : SIREN : 722 063 534
- Date d'acquisition : 31/10/2023
- % d'acquisition des titres : 100%
- Coût d'acquisition des titres : 4 293 575 €
- Montant de l'écart d'acquisition : 1 735 104€
- Durée d'utilisation : La durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps. Un test de dépréciation sera réalisé en cas d'indice de perte de valeur au moins une fois par exercice.

#### → Périmètre de l'exercice précédent

Sociétés	Activité	Pays	Méthode	% intérêt 31-déc-22	% contrôle 31-déc-22
LOGIC INSTRUMENT SA	Holding	France	IG	Consolidante	Consolidante
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Négoce	Allemagne	IG	100,00%	100,00%

IG = Intégration Globale

ME = Mise en équivalence

Comptes Consolidés Logic Instrument au 31 décembre 2023



## → Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle

La consolidation est réalisée directement par la société consolidante.

## → Entrée de périmètre et Ecart D'acquisition

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition. La société considère que sa durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps.

Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en provisions pour risques au bilan. Les écarts d'acquisition positifs-sont inscrits à l'actif du bilan.

Pour chaque écart d'acquisition, le groupe détermine leur durée d'utilisation, limitée ou non, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. En revanche, un test de dépréciation est réalisé en cas d'indice de perte de valeur et au moins une fois par exercice.

## → Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre pour un exercice de 12 mois. L'exercice précédent était d'une durée de 12 mois

Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation, à l'exception de la société Elexo pour laquelle le compte de résultat a été consolidé en ne retenant que les mois de novembre et Décembre 2023.

## → Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables applicables dans leur pays d'origine et sont le cas échéant retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

## → Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs

**Comptes Consolidés Logic Instrument au 31 décembre 2023**



pour le Groupe.

## Principes et méthodes comptables

### → Immobilisations

Autres l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de frais de recherche et de licences d'utilisation de logiciels. Les frais de recherche internes au groupe ne sont réactualisés qu'en fin d'exercice.

Afin de tenir compte de la réduction de la durée de vie des produits liée à l'évolution des technologies (plateformes matérielles et logicielles), il a été décidé de réduire à 2 et 3 ans la durée d'amortissement des frais de R&D

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée prévisible de vie.

Les biens financés par contrat de location-financement sont inscrits à l'actif du bilan avec pour contrepartie un emprunt au passif lorsqu'ils revêtent un caractère significatif pour l'ensemble consolidé.

### → Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du CUMP (coût unitaire moyen pondéré).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks

Les stocks à faible rotation sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

### → Opérations en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en résultat.

Conformément aux nouvelles dispositions du PCG (art. 932-1), le résultat de change (gain ou perte réalisé) est enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier, en fonction de la nature des opérations l'ayant généré.

Ainsi le résultat de change sur les créances et les dettes commerciales est enregistré en résultat d'exploitation, dans les comptes 656 – Pertes de change sur créances et dettes commerciales et 756 – Gains de change sur créances et dettes commerciales, tandis que les opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devises, liquidités en devises...) apparaissent en résultat financier, dans les comptes 666 – Pertes de change financières – et 766 – Gains de change financiers.

### → Les écarts de conversions

Conformément à l'ANC 2020-01, les nouvelles dispositions applicables indiquent que les écarts de conversions résultant de la conversion au cours de clôture des éléments monétaires en devises doivent désormais être comptabilisés, dans les comptes consolidés, selon les règles du PCG et ne peuvent plus

être inscrits en résultat dès leur constatation.

Il en résulte le maintien des provisions pour perte de change et des écarts de conversion actifs et passifs comptabilisés dans les comptes sociaux.

### → Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### → Valeurs mobilières de placement

Les titres sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une provision dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

### → Provisions

Des événements survenus ou en cours entraînent la constitution de provisions. Les Provisions pour charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Elles

Sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressource nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Dans ce cadre, des provisions pour charges sont constituées au passif du bilan pour 712 443€ au décembre 2023 dont 392 281 € d'indemnités fin de carrière.

L'engagement retraite tient compte d'éléments actuariels.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.82%
- Taux de croissance des salaires Cadres : 1%
- Taux de croissance des salaires Non cadres : 1%
  - Age de départ à la retraite des salariés cadres : 62 ans
  - Age de départ à la retraite des salariés non cadres : 62 ans
  - Taux de rotation du personnel : Faible
  - Table de taux de mortalité compris : Insee 2020
  - Convention collective : Métallurgie

### → Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.



## → Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de référence pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

## → Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées selon l'approche prospective c'est-à-dire en prenant en compte les droits des salariés à la date de clôture des comptes, en tenant compte des augmentations de rémunération dans le temps et en prenant en considération l'actualisation des montants à payer à la date présumée de départ à la retraite.

## → Les charges

Les charges présentant un caractère non récurrent sont reclassées en charges exceptionnelles.

## → Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie du Groupe est présenté sur la base de la méthode indirecte.

## → Eléments significatifs

Le chiffre d'affaires atteint 16,3M€ contre 9,9M€ soit une croissance de 65% en 2023, dont Elexo 3,6 M€ pour les mois de novembre et décembre 2023.

Logic Instrument a acquis 100 % des actions de la société Elexo SAS qui exerce une activité similaire à celle de Logic Instrument.

La marge brute, à 4,3M€ en 2023 est en augmentation de +1,2 M€ (37%) dont +0,8 M€ pour Elexo.

Les charges opérationnelles s'établissent à 3,6M€ en 2023 contre 3,3M€ en 2022, soit une hausse contrôlée de 8%.

Le résultat opérationnel progresse de manière significative à 0,7M€ en 2023 soit 0,9M€ d'amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net est de 0,6 M€ pour l'exercice 2023 dont +0,2 M€ provenant de l'entrée de Elexo à compter du mois de novembre 2024.

Le groupe a contacté pour 2,6 M€ d'emprunt pour financer l'acquisition de Elexo (et 0,9 M€ d'avance en compte courant auprès de Archos SA) et des emprunts ont été contractés pour 1,6 M€ sur Elexo afin de financer le besoin en fonds de roulement.

Un écart d'acquisition de 1,7 M€ a été constaté sur l'entrée de la société Elexo dans le périmètre de consolidation.

## → Perspectives

La société ambitionne désormais d'étendre ses compétences techniques et son expertise des solutions mobiles en proposant une gamme étendue, des capacités de personnalisation pointues et considère également intégrer le savoir-faire Tempest et ainsi proposer des solutions sécurisées, normées et



bloquant les rayonnements électromagnétiques au service de la défense.

L'objectif pour 2024 est de dépasser les 32M€ de chiffre d'affaires et 5% de résultat opérationnel.

La société confirme également son ambition d'atteindre 50M€ en 2025 en conjuguant une croissance organique et externe.

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**  
**AU 31 décembre 2023**

## Note 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	PART DU GROUPE	PART DES MINORITAIRES	TOTAL
Situation nette au 31 décembre 2022	4 538 634	0	4 538 634
Résultat	631 033	0	631 033
Situation nette au 31 décembre 2023	5 169 665	0	5 169 665

## Note 2. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

En Euros

	31-déc-22	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres	variation Périmètre	31-déc-23
<b>Immobilisations Incorporelles</b>							
Ecart d'acquisition						1 735 104	1 735 104
Frais de recherche et développement	2 708 676						2 708 676
Concessions, brevets, droits similaires	85 713					28 651	114 364
Autres							
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>2 794 389</b>					<b>1 763 755</b>	<b>4 558 144</b>
<b>Amortissements</b>							
Ecart d'acquisition							
Frais de recherche et développement	2 708 676						2 708 676
Concessions, brevets, droits similaires	85 713					28 651	114 364
Autres							
<b>Amortissements</b>	<b>2 794 389</b>					<b>28 651</b>	<b>2 823 040</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>						<b>1 735 104</b>	<b>1 735 104</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>							
Constructions	4 435						4 435
Matériels et installations	139 055						139 055
Autres immobilisations	328 536	23 117				165 372	517 025
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>472 026</b>	<b>23 117</b>				<b>165 372</b>	<b>660 515</b>
<b>Amortissements</b>							
Constructions	4 435						4 435
Matériels et installations	59 902						59 902
Autres immobilisations	317 834	30 196				165 372	513 402
<b>Amortissements</b>	<b>382 171</b>	<b>30 196</b>				<b>165 372</b>	<b>577 739</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>89 855</b>	<b>-7 079</b>					<b>82 776</b>

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées suivantes :

- Agencements : ..... 7 ans
- Matériel industriel..... 5 ans
- Matériel de transport..... 5 ans
- Autres immobilisations corporelles ..... 5 ans

Comptes Consolidés Logic Instrument au 31 décembre 2023



**Note 3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

En Euros

	31-déc-22	Augmentation	Diminution	variation Périmètre	31-déc-23
<b>Immobilisations Financières</b>					
Prêts	78 419				78 419
Autres immobilisations financières	13 890	30 000		2 250	46 140
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>92 309</b>	<b>30 000</b>	<b>0</b>	<b>2 250</b>	<b>124 559</b>
<b>Provisions</b>					
Créances sur participations					
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>92 309</b>	<b>30 000</b>	<b>0</b>	<b>2 250</b>	<b>124 559</b>

**Note 4. STOCKS**

En Euros

	Brut 31-déc.-23	Dépréciation	Net 31-déc.-23	Net 31-déc.-22
En cours de biens				17 810
Marchandises (1)	4 481 922	1 578 401	2 903 521	2 105 795
<b>Total</b>	<b>4 481 922</b>	<b>1 578 401</b>	<b>2 903 521</b>	<b>2 123 605</b>

(1) La valeur brute du stock de Elexo est valorisée à 1 031k€ puis une dépréciation de 390k€.

**Note 5. CREANCES**

En Euros

	31-déc-23	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	31-déc-22
Avances et acomptes sur commandes	63 033	63 033			213 487
Créances clients (1)	5 559 549	5 559 549			663 888
Autres créances	448 123	448 123			97 246
Actifs d'impôts différés (2)	216 049	117 979		98 070	20 828
Charges constatées d'avance					162 924
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>6 286 754</b>	<b>6 188 684</b>		<b>98 070</b>	<b>1 158 373</b>

(1) Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

(2) Dont 194k€ pour la société Elexo.

Le solde client au 31/12/2023 intègre les créances clients de la société Elexo pour 2 812k €. Le reste de la croissance du poste provient des facturations de fin d'exercice sur Logic Instrument.

Les charges constatées d'avance comprennent notamment des charges sur contrats d'entretien au forfait courant sur l'exercice suivant.

**Note 6. DETTES FINANCIERES**

En Euros

	31-déc-23	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	31-déc-22
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	4 921 252	1 084 383	3 836 869		1 087 950
Emprunt location financement	54 640	29 390	25 250		78 965
<b>Total</b>	<b>4 975 892</b>	<b>1 113 773</b>	<b>3 862 119</b>		<b>1 166 915</b>

(1) Dont Prêt Elexo 1.6M€

**Note 7. DETTES D'EXPLOITATION**

En Euros

	31-déc-23	31-déc-22
Avances, acomptes reçus / commandes	384 539	456 268
Dettes fournisseurs (1)	2 069 150	550 433
Dettes fiscales et sociales	1 356 252	469 868
Autres dettes (2)	1 030 278	2 773
Produits constatés d'avance	158 484	180 792
Ecart de conversion passif	10 305	20 309
<b>Total</b>	<b>5 009 007</b>	<b>1 680 442</b>

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

(1) La dette Fournisseur de Elexo s'élève à 982 k€.

(2) Dont compte courant Archos 909 k€

**Note 8. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES**

En Euros

	31-déc-22	Dotation	Reprise	Variation Périmètre	31-déc-23	31-déc-22
Provisions pour risques	23 899	180 173	4 062	13 253	213 263	23 899
Provisions pour charges	51 637	2 351		338 293	392 281	51 637
<b>Total</b>	<b>75 536</b>	<b>182 524</b>	<b>4 062</b>	<b>351 546</b>	<b>605 544</b>	<b>75 536</b>

Les provisions pour charges s'élèvent à 392 281 € et correspondent au calcul des indemnités de départ à la retraite. Au 31 décembre 2023, les calculs ont été actualisés en tenant compte des modifications constatées au niveau du personnel .

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation de l'ANC n°2013-02.

Les provisions pour risques s'élèvent à 213k € et correspondent principalement aux provisions sur risques concernant des charges de réparations futures sur certains contrats spécifiques de l'entité Elexo .

**Note 9. PROVISIONS STOCKS ET CREANCES**

	31-déc-22	Dotation	Reprise	Variation Périmètre	31-déc-23	31-déc-22
En cours de biens	1 051 404	137 494	128 478	517 981	1 578 401	1 051 404
Marchandises						
Créances			64 340	64 340		
<b>Total</b>	<b>1 051 404</b>	<b>137 494</b>	<b>192 818</b>	<b>582 321</b>	<b>1 578 401</b>	<b>1 051 404</b>



## Note 10. RESULTAT FINANCIER

En Euros

	31-déc-23	31-déc-22
- Autres intérêts	8 570	
- Reprises sur provisions & transferts de charges	12 606	1 447
- Différence positives de changes		33 284
- Autres Variations	-14 972	
<b>PRODUITS FINANCIERES</b>	<b>6 204</b>	<b>34 731</b>
- Dotations financières aux amort. & provisions	-4 069	-774
- Intérêts des emprunts et charges assimilées	-49 011	-13 541
- Différence négatives de change		-68 011
- Autres Variations	2 629	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-50 453</b>	<b>-82 328</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-44 249</b>	<b>-47 597</b>

## Note 11. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Euros

	31-déc-23	31-déc-22
- Sur opération de gestion	0	244 315
- Sur opération en capital	3 674	30 843
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 674</b>	<b>275 158</b>
- Sur opération de gestion	-1 637	-17 994
- Sur opération en capital	-3 411	-11 458
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-5 048</b>	<b>-29 452</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 374</b>	<b>245 706</b>

## Note 12. FISCALITE DIFFEREE

	31-déc-23	31-déc-22
- Impôts différés	53 818	-10 942
<b>Total</b>	<b>53 818</b>	<b>-10 942</b>

## PREUVE D'IMPOT

ELEMENTS	31-déc-23	31-déc-22
Résultat consolidé avant impôt	684 851	12 841
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>53 818</b>	<b>-10 942</b>
- Différences temporaires	15 670	15 670
- Déficit non activés	110 365	
<b>Charge théorique d'impôt au taux de 25%</b>	<b>171 213</b>	<b>3 210</b>
Taux théorique d'impôt	25,00%	25,00%
Taux réel d'impôt	7,86%	-85,21%

Nb : L'impôt sur filiale allemande est compris dans les charges

## BASES DE L'IMPOT DIFFERE

ELEMENTS	Impôt différé 31/12/2023	Impôt différé 31/12/2022
DETAIL DE L'IMPOT DIFFERE ACTIF		
- Différences temporaires	216 049	20 828
- Retraitement location-financement		
<b>Total</b>	<b>216 049</b>	<b>20 828</b>

## Note 13. PERSONNEL

Effectifs moyens de l'exercice	31-déc-23	31-déc-22
Dirigeant	1	1
Cadres	18	9
ETAM	10	6
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>16</b>

## CHARGES DE PERSONNEL

Charges de personnel	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-22
Salaires	1 425 569	1 254 757	1 277 973
Charges sociales	508 033	547 710	520 109
Participation			
<b>Total</b>	<b>1 933 602</b>	<b>1 802 467</b>	<b>1 798 082</b>

Dont les charges de personnel de la société Elexo qui s'elevent à 209 935€ .



**Note 14. ANALYSE SECTORIELLE**

En Euros

Zones géographiques	31-déc.-23	%	31-déc.-22	%
France(1)	12 001 680	73,50%	6 650 140	67,06%
Allemagne	4 163 804	25,50%	2 367 327	23,87%
Export	162 943	1,00%	898 556	9,06%
<b>Total</b>	<b>16 328 427</b>	<b>100,00%</b>	<b>9 916 023</b>	<b>100,00%</b>

(1) Dont le chiffre d'affaires de l'entité Elexo qui s'élève à 3 666 094€ .

**Note 15. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

En Euros

	31-déc-23	31-déc-22
Nantissement (1)	200 000	
Autres engagements donnés	13 897	13 897
<b>Engagements donnés</b>	<b>213 897</b>	<b>13 897</b>
Avals, cautions et autres garanties reçues		500 000
<b>Engagement reçus</b>		<b>500 000</b>

(1) Placement en DAT sur l'achat des titres de la filiale Elexo.

## Note 16. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions réglementées conclues avec la société ARCHOS ont été poursuivies au cours de l'exercice 2023.

	31-déc-23	31-déc-22
Commissions sur achats	47 033	67 460
Commissions sur ventes	30 342	30 176
Commissionnement des ressources opérationnelles et Adm	196 128	251 296
<b>Total</b>	<b>273 503</b>	<b>348 932</b>

## Note 17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En Euros

	31-déc-23	31-déc-22
Honoraires	43 000	37 500
<b>Total</b>	<b>43 000</b>	<b>37 500</b>

## Note 18. REMUNERATION MANDATAIRE SOCIAL

Le Conseil d'administration du 23 mars 2018 a décidé que Monsieur Loïc POIRIER, sera rémunéré pour ses fonctions de Président Directeur Général à hauteur de 100.000 euros bruts annuel, à compter du 1er avril 2018.

	31-déc-23	31-déc-22
Salaire mandataire social hors Avantage en nature et jetons de Présence	100 000	100 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>

Le Président bénéficie d'un avantage en nature valorisé à 4 061€ et 4 000€ de jetons de Présence.

Comptes Consolidés Logic Instrument au 31 décembre 2023